

Transmettre le formulaire dûment complété au Secrétariat du Conseil du trésor à l'adresse courriel suivante :

projet_pilote_paiements@sct.gouv.qc.ca

Des informations additionnelles ou des documents pourraient, dans certaines circonstances, être demandés par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Pour toute question relative au formulaire de reddition de comptes, écrivez à l'adresse courriel suivante :

projet_pilote_paiements@sct.gouv.qc.ca

Objet du contrat : _____

Parties impliquées : _____

1. Est-ce que les délais prévus aux conditions et modalités de l'arrêté ministériel sont trop courts, adéquats ou trop longs? Expliquez.

Délais	Trop court	Adéquat	Trop long	Expliquez
Demande de paiement du sous-traitant à l'entrepreneur général : le 25 ^e jour du mois (art. 9)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Demande de paiement de l'entrepreneur général à l'organisme public : le 1 ^{er} jour du mois (art. 10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Fin du délai de présomption de l'organisme public : le 20 ^e jour du mois (art. 11)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Paiement de l'organisme public à l'entrepreneur général : le dernier jour du mois (art. 14)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Paiement de l'entrepreneur général au sous-traitant : le 5 ^e jour du mois (art. 15)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Paiement d'un sous-traitant à un autre sous-traitant : le 10 ^e jour du mois, le 15 ^e jour du mois et ainsi de suite jusqu'à la fin de la chaîne de sous-traitance (art. 16)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

2. Y a-t-il des irritants ou omissions dans les conditions et modalités prévues à l'arrêté ministériel? Si oui, lesquels?
3. Quelles modifications souhaiteriez-vous voir apporter à ces conditions et modalités?
4. Avez-vous eu recours à un intervenant-expert? Si non, expliquez les raisons : pas de différend, différends réglés à l'amiable, autres, etc.
5. Autres commentaires :